

# FICHE D'INSCRIPTION

PHOTO

**Année 2023/2024**

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : N° ..... Rue.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

E.Mail pour la section karaté(aucune diffusion).....

ou acceptez vous de partager vos données avec le Réveil Sportif **oui**  **non**

Désire participer aux compétitions : **OUI**  **NON**  **Combat**  **Kata**

## En cas d'accident prévenir :

**Nom** : .....

**Prénom** : .....

**Téléphone** : .....

Avez-vous pratiqué dans un autre **club de karaté** ?.....

Dans quelle discipline ? .....

Quel est votre grade : ..... Nombre d'années de pratique : .....

Possédez-vous un passeport sportif.....

Fait à.....le.....20.....

Signature

## Autorisation des parents (pour les mineurs seulement)

Nom : ..... Prénom : .....

Autorise mon fils, ma fille à pratiquer le karaté au R.S.KARATE ; donne pouvoir aux responsables pour signer en son nom tous les documents concernant les demandes de licences et certifie avoir pris connaissance et signé le feuillet n°2

Fait à.....le.....20.....

Signature

## Se munir :

\*1 certificat médical daté **de moins de 3 mois (pour les nouveaux adhérents)**.

\*1 photo d'identité pour les nouveaux adhérents (à coller en haut du feuillet).

\*Le montant total de la cotisation (non remboursable).

**\*Pour les entraînements combats le port des gants, du protège dents, de la coquille pour les garçons et du plastron pour les femmes est obligatoire.**

**Professeurs :** Marie-Christine CHARRIAT CN 3 Dan Diplôme D'État.  
Aurélié PELE CN 5 Dan.  
Jacky LOCQUARD.

**Lieux :** Dojo Konan : mardi, jeudi et samedi  
**Horaires :** **Mardi :** 18h00/19h00 et 19h00/20h30  
**Jeudi :** 19h00/20h30  
**Samedi :** 13h00/14H00  
14h00/15h30  
15h30 / 16h30

## SECTION KARATE

Je soussigné.....père, mère, tuteur de l'enfant inscrit aux cours de karaté pour la saison 2023/2024 déclare avoir pris connaissance des clauses suivantes :

1°-La section doit communiquer aux responsables de l'enfant les horaires et les lieux d'entraînements.

2°-Le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence du professeur et remettre l'enfant à celui-ci. En cas d'absence des professeurs **15 min** après l'horaire prévu la séance est annulée.

3°-Le professeur s'assurera que le responsable de l'enfant est présent à la fin des cours et ne remettra l'enfant qu'à la personne autorisé.

A la fin du cours soit **15 min** après la fin de la séance de karaté, tous les enfants seront libérés même sans la présence de leurs parents **la section se dégage de toutes responsabilités à partir de cet instant.**

**4°-Tout parent souhaitant que son enfant mineur se rende seul et reparte seul des entraînements devra fournir une lettre dégageant la section de toutes responsabilités en cas d'accidents.**

5°-Tous les élèves du R.S. karaté **doivent impérativement** attendre l'arrivée des professeurs ou des assistants avant d'entrer dans les salles d'entraînement.

6°-Pour les entraînements combats le port des gants, du protège dents (ou casque pour les plus jeunes) de la coquille pour les garçons et du plastron pour les femmes est obligatoire.

*\*Pour les entraînements combats le port des gants, du protège dents, de la coquille pour les garçons et du plastron pour les femmes est obligatoire.*

Fait à .....le.....

Signature

**REVEILSPORTIF  
SAINT CYR SUR LOIRE**

Siège sociale : JACKY LOCQUARD  
Maison des associations  
148, rue Louis Blot  
37540 St CYR SUR LOIRE  
Tel : 02.47.41.99.79.

**SECTION KARATE**

**PROFESSEURS :** MARIE-CHRISTINE CHARRIAT.  
AURELIE PELE.  
JACKY LOCQUARD.

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné Monsieur, Madame,.....père,  
mère, tuteur de l'enfant inscrit aux cours de karaté pour la saison 2023/2024 autorise mon  
enfant mineur.....à se rendre seul et à  
repartir seul des cours de karaté aux jours, heures et lieux indiqués ci-dessous.

-Mardi de 18h00 à 19h00 , de 19h00 à 20h30. (1).  
au dojo Konan rue de la Gaudinière St Cyr sur Loire.

-Jeudi de 19h00 à 20h30. (1).  
au dojo Konan rue de la Gaudinière St Cyr sur Loire.

-Samedi de 13h00 à 14h, de 14h00 à 15h30, de 15h30 à 16h30. (1).  
au dojo Konan rue de la Gaudinière St Cyr sur Loire.

Date

Signature

(1) Rayer les jours et heures inutiles.

# SECTION KARATE

**Professeurs:** Marie-Christine CHARRIAT CN.3 Dan. Diplôme D'état.  
Aurélie Pelé CN.5 Dan.  
Jacky LOCQUARD.

**Assistants :** Carole DEMNET (daf).  
J.Philippe TALON.  
Frédéric PROUTEAU .  
Cyril QUINIOU (dif).

**Tout parents devra amener son (ou ses) enfants aux cours de karaté à l'intérieur du « dojo Konan » et bien s'assurer que les professeurs ou assistants sont présent, ne pas entrer dans les salles avant l'arrivée des responsables .**

En cas de retard des parents la section s'engage à garder les enfants pendant les 15 min suivant la fin des cours, passé ce délai la section se dégage de toutes responsabilités.

Les enfants venant et repartant seuls des lieux d'entraînements devront **obligatoirement** fournir une autorisation parentale datée et signée.

Nous vous demandons également de bien vouloir respecter les horaires des cours du mardi, jeudi et samedi et de nous avertir lorsqu'un enfant est repris par une tierce personne.

Pour les entraînements combats le port des gants, du protège dents, de la coquille pour les garçons et du plastron pour les femmes est obligatoire.

MARDI (8/12 ans)	18h00/19h00 au dojo konan
MARDI (à partir de 12 ans)	19h00/20h30 au dojo konan
JEUDI (à partir de 12 ans)	19h00/20h30 au dojo konan
SAMEDI (1 <sup>er</sup> cours)	13h00/14h au dojo konan
SAMEDI (2 <sup>ème</sup> cours)	14h00/15h30 au dojo konan(enfants et adultes)
SAMEDI(3 <sup>ème</sup> cours)	15h30/16h30 au dojo konan(ceintures marrons et noires adultes)

Merci de votre compréhension.

**LE PRESIDENT**

# SECTION KARATE

## PROFESSEUR DIPLOME D'ETAT.

-Marie-Christine CHARRIAT CN 3<sup>em</sup> Dan : Cours Enfants-Adultes. Karaté Shotokan.

-Aurélie PELE CN 5<sup>em</sup> Dan : Cours Enfants-Adultes. Kata/Combats - Compétitions.

-Jacky LOCQUARD : Cours Adultes - Karaté Koshiki - Défense personnelle.

TEL : 06.03.43.79.54 - 06.14.11.67.59.

## COURS :

### -Pour les adultes et les ados (à partir de 12 ans)

-mardi de 19h00 à 20h30 au dojo Konan rue de la Gaudinière St Cyr sur Loire.

-jeudi de 19h00 à 20h30 au dojo Konan.

-vendredi de 19h à 21h (cours adultes) salle Raymonde Tessiau 5 rue Edouard Branly (gymnase Engrand).

-samedi de 14h00 à 15h30 au dojo Konan.

-samedi de 15h30 à 16h30 au dojo konan (cours ceintures marrons et noires Adultes).

-dimanche de 9h à 13h au dojo konan ( cours perfectionnement ou compétiteurs ).

### -Pour les enfants :

-mardi au dojo konan : 18h00 à 19h00 à partir de 8/12 ans.

-samedi au dojo Konan : 13h00 à 14H00 à partir de 6/8 ans.

14h00 à 15h30 à partir de 10ans.

### SE MUNIR :

-d'un certificat médical (pour les nouveaux adhérents).

-d'une photo.

-d'une autorisation parentale pour les mineurs.

-du montant total de la cotisation annuelle.

**Pour les entraînements combats le port des gants, du protège dent, de la coquille pour les garçons et du plastron pour les filles est obligatoire.**

Les cotisations adultes et enfants sont fixées pour l'année sportive (10 mois) et réparties comme suit à l'inscription. **ELLES NE SONT EN AUCUN CAS REMBOURSABLES.** Pour une bonne gestion de la comptabilité vous devez impérativement vous acquitter de la totalité de la cotisation annuelle.

### ADULTES (à partir de 14 ans) : 340€

-140€ à l'inscription

-100€ décompté au 1<sup>er</sup> janvier 2024

-100€ décompté au 1<sup>er</sup> avril 2024

-Enfants 8 ans et - de 8 ans 225€ l'année, licence comprise.

### ENFANTS (10 à 14 ans) : 290€

-126€ à l'inscription

-82€ décompté au 1<sup>er</sup> janvier 2024

-82€ décompté au 1<sup>er</sup> avril 2024

**Inscriptions le jeudi 07.09 de 19h à 21h au dojo Konan et à l'escale le 09.09.2023 de 9h00 à 15h00.**

**Les cours reprendrons le mardi 12 septembre si le dossier est rendu complet au club.**

REVEIL SPORTIF  
SAINT CYR SUR LOIRE  
Siege social :  
Maison des associations  
148, rue Louis Blot  
37540 ST CYR SUR LOIRE  
02.47.41.99.79.

## ATTESTATION DE PAIEMENT

Je soussigné, LOCQUARD Jacky, président de la section KARATE du REVEIL SPORTIF DE SAINT CYR SUR LOIRE, agréé par la direction départementale de la JEUNESSE ET DES SPORTS sous le n° 37.S.019, certifie que la cotisation (2023/2024) de :

Nom : .....Prénom : .....

Né(e) le.....

Dans la catégorie Poussin \_ Pupille \_ Benjamin \_ Minime \_ Cadet \_ Junior \_ Senior \_

Se monte à la somme de : .....euros pour la saison 2023/2024.

Cette somme a été réglée le.....

Fait à St Cyr sur Loire le.....

J. LOCQUARD